



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

COMPTE-RENDU FORUM DE VOLLEYBALL QUÉBEC 2016

Étaient présents :

- Véronic Laplante, Aigles de Jean-Eudes
- Catalin Bumbu, Association Volleyball Laval
- Robert Forges, Celtique de Montréal
- Alain Rondeau, Association de volleyball du Sud-Ouest
- Marie-Pier Sauvé, Citadins de Vaudreuil
- André Rochette, Citadelles de Québec
- Édith Riopel, Citadelles de Québec
- Martin Brunelle, Drakkar de St-Félix-de-Valois
- Rock Picard, Essor de Québec
- Tina Tran, Everton
- Louis-Charles Pitre, Everton
- Nicolas Bédard, Lynx de la Rive-Sud masculin
- Daniel Dawson, Club de Volleyball Saguenay
- Grégory Pilorge, Noir et Or De Mortagne
- Danny Couturier, Noir et Or De Mortagne
- Alexandre Maheux-Cousineau, Voyageurs de l'Abitibi-Témiscamingue
- Marc Trudel, Arbitre en chef du Québec
- Jean-Luc Dorion, Arbitre en chef de la Côte-Nord
- Félix Dion, président de Volleyball Québec
- Vincent Dumas, membre du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Marie-Andrée Lessard, membre du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Martin Gérin-Lajoie, directeur général
- Vincent Larivée, entraîneur-chef/conseiller technique volet volleyball de plage
- Sylvain Loiseau, entraîneur-chef/conseiller technique volet volleyball
- Nikolas Perron, coordonnateur de programmes
- Caroline Daoust, coordonnatrice aux événements
- Annabelle Dufour, coordonnatrice aux communications
- Ginette Grégoire, adjointe à la direction

ACCUEIL ET SOUPER

1. Introduction

Par Martin Gérin-Lajoie, directeur général

Martin Gérin-Lajoie souhaite la bienvenue aux participants et présente les membres du conseil d'administration présents au forum : Félix Dion, président, ainsi que Marie-Andrée Lessard et Vincent Dumas, administrateurs.

2. Mot de bienvenue

Par Félix Dion, président

Félix Dion souhaite la bienvenue aux participants. Il mentionne qu'il apprécie le niveau de participation au forum année après année.

Il souligne que le conseil d'administration définit les orientations stratégiques, mais qu'il est important de prendre le pouls des gens qui travaillent sur le terrain. Les décisions prises par Volleyball Québec ne font pas toujours l'unanimité, mais les actions sont effectuées au bénéfice de l'ensemble du volleyball québécois.

Enfin, il profite de l'occasion pour remercier les permanents de Volleyball Québec pour leur implication dans l'ensemble des projets.

3. Posture et qualité du mouvement des athlètes : Personnalisons-nous assez la préparation physique de nos athlètes ?

Par Vincent Larivée

Peu après son arrivée à Volleyball Québec, Vincent Larivée a constaté certaines lacunes en ce qui a trait à la posture et au développement de certains muscles chez les athlètes :

- Cyphose au niveau thoracique
- Limitation de l'extension thoracique
- Grands dorsaux et petits pectoraux tendus
- Muscles du tronc à renforcer

Vincent Larivée souhaite transmettre quelques trucs et exercices aux responsables de clubs qui pourront les faire appliquer lors des entraînements.

Vincent Larivée démontre les différents exercices pour mobiliser, étirer, stabiliser et renforcer les muscles. Il est important d'effectuer ces exercices pour limiter les blessures. Les entraînements et les matchs requièrent différentes amplitudes de mouvements, alors il est important de ramener le corps en équilibre. « Il est risqué de surcharger un corps en déséquilibre. »

La documentation de la conférence sera disponible sur le site de Volleyball Québec. La vidéo de la conférence sera également disponible un peu plus tard cette année.

Rétroaction

Des questions ont été posées en lien avec la conférence de Vincent Larivée.

Est-ce que les exercices doivent être effectués avant ou après les entraînements ?

Réponse : Avant les entraînements, c'est pertinent pour donner de l'amplitude au corps. Il est également intéressant d'effectuer le « combo stretching » le soir, car le corps ne sera plus sollicité durant la nuit.

Est-ce que ces exercices s'adressent également aux plus jeunes, par exemple 14 à 17 ans ?
Réponse : Oui, tout à fait.

4. Constats à la suite de la consultation provinciale des entraîneurs

Par Sylvain Loiseau

Mise en contexte

Lorsque Sylvain Loiseau est arrivé en poste à Volleyball Québec, un de ses premiers mandats était la consultation des entraîneurs universitaires/collégiaux afin d'avoir une vue d'ensemble sur l'entraînement des volleyeurs québécois avant d'émettre des constats et de poser des actions.

- Les consultations ont été effectuées entre septembre et décembre 2015.
- Les entraîneurs des niveaux universitaire et collégial division 1 masculin et féminin ont été rencontrés.
- Glenn Hoag, entraîneur-chef de l'équipe nationale masculine a été rencontré.
- Un questionnaire de six questions a été proposé aux répondants.

Questions posées

Qualités des athlètes québécois

- Quels sont les forces et éléments à améliorer des athlètes qui se présentent chez vous en début de saison?
- Est-ce que le travail fait avec les athlètes les prépare adéquatement pour le haut niveau (sélection sur équipe nationale)?

Encadrement des athlètes identifiés

- Comment devrait-on assurer l'encadrement des athlètes identifiés élite et relève durant la saison (au sein de leur club respectif)?
- Auriez-vous des recommandations/suggestions en regard de l'encadrement des athlètes (élite et relève) lors des programmes estivaux de Volleyball Québec?

Développement des jeunes athlètes

- Selon vous, quelles devraient être les orientations du travail fait au niveau des programmes de formation (sport-études, U14, U15, etc.)?
- Comment percevez-vous la place que devrait occuper le volleyball de plage dans le développement de l'athlète en volleyball ?

Résumé des réponses obtenues

- Amélioration pressentie dans la préparation physique
- Lacune en regard de la qualité des savoir-faire moteurs (SFM)
- Difficile de pouvoir développer de nouveaux SFM, car beaucoup de travail de correction, du coup moins de développement de la tactique individuelle et collective. (réf. article de Jonathan Chevrier). Dans son article, monsieur Chevrier démontre qu'au secondaire l'accent est mis sur le tactique collectif. Cela crée une lacune en ce qui a trait aux qualités techniques et tactiques individuelles, demandant du rattrapage au niveau collégial.
- Difficile à évaluer en regard du haut niveau, car dans la plupart des cas les athlètes et les entraîneurs ont peu de connaissance du haut niveau et des attributs requis pour évoluer à ce niveau.

- Est-ce que les athlètes québécois sont attirés par les programmes nationaux, les équipes professionnelles? (les hommes sont davantage informés en lien avec les programmes nationaux, par exemple l'équipe junior. Cependant, c'est plus difficile pour le volet féminin, car Volleyball Canada ne met pas toujours le même nombre d'équipes en place)

Des actions concrètes à poser pour l'encadrement des athlètes identifiés :

- Travail sur une base annuelle (ex. : suivi annuel de la part des entraîneurs-chefs / conseillers technique)
- Travail de concert Volleyball Québec /club d'appartenance
- Portfolio de l'athlète pour travailler de concert avec les clubs
- Bonne gestion de la charge de travail
- Expérience positive et constructive
- Élite pourrait débiter après la fin des saisons collégiales et universitaires
- Établir un plan-cadre orientant le travail devant être fait avec les joueurs. Par exemple, lors d'un tournoi aux États-Unis, monsieur Loiseau a constaté que toutes les équipes jouaient avec le même système. Le travail est orienté vers le haut niveau.

Des actions concrètes à poser pour le développement des jeunes athlètes :

- Développement des habiletés de base (skills)
- Développement multidisciplinaire (sport-études de secondaire 1 et 2 qui proposeraient une approche multisports et c'est en secondaire 3 que l'athlète se spécialiserait)
- Bonne activité complémentaire (volleyball de plage)
- Lecture/notion de défense de territoire (déplacements)

Enfin, monsieur Loiseau souligne que plusieurs projets découlant de cette consultation sont en branle. La vidéo de la conférence sera également disponible un peu plus tard cette année.

PAUSE

5. Points d'information

5.1. Politique de transfert de joueur

Par Caroline Daoust

Politique en vigueur

Article 72 : À la fin de la saison officielle, tous les joueurs qui évoluent pour une équipe faisant partie d'un club reconnu « structure verticale » sont protégés et appartiennent à cette structure verticale. Pour changer de club la saison suivante, les joueurs devront remplir une demande de transfert et l'envoyer à Volleyball Québec.

Article 73 : Les joueurs qui ne font pas partie d'un club reconnu « structure verticale », par exemple une équipe unique, sont agents libres à la fin de la saison officielle.

Article 74 : Pendant la saison officielle, un joueur peut effectuer un transfert d'un club (ou équipe si celle-ci n'est pas affiliée à un club) à un autre club ou une autre équipe selon les procédures prévues au présent chapitre.

Article 75 : Toute demande de transfert doit être effectuée selon les normes (voir article 77) pour que le joueur puisse évoluer pour un nouveau club ou une nouvelle équipe. Aucun transfert ne sera accepté après le 28 mars en volleyball intérieur et après le 28 juillet en volleyball de plage.

Article 76 : Volleyball Québec rendra disponible la liste des joueurs « protégés » de la saison à venir à partir du 1er août en volleyball et du 15 mars en volleyball de plage.

Article 77 : Afin d'obtenir son transfert, un joueur doit respecter toutes les exigences suivantes :

- Dûment remplir le formulaire demande de transfert en indiquant notamment le club ou l'équipe qu'il désire quitter;
- Indiquer par écrit les raisons de sa demande;
- Envoyer simultanément une copie de la demande au club qu'il désire quitter et une copie à Volleyball Québec;
- Payer à Volleyball Québec les frais prévus de 20 \$ pour les demandes reçues le 31 octobre ou avant et de 40 \$ pour les demandes reçues entre le 1er novembre et le 28 mars;
- Avoir reçu l'acceptation du transfert par Volleyball Québec au moins deux jours ouvrables avant une compétition pour pouvoir participer à ladite compétition.

Contexte pour un changement de la politique

Voici les différentes statistiques des raisons des demandes de transfert pour la saison 2015-16 :

A: 37 % : changement de niveau scolaire (secondaire à collégial ou collégial à universitaire)

B: 14 % : l'ancien club n'offre plus de service pour le joueur

C: 28 % : nouvelle offre de service près de la résidence

D: 21 % : désire changer de club

Intentions derrière un changement

- Continuer à protéger les clubs qui ont une structure verticale
- Diminuer l'administration et les frais non nécessaires pour les clubs et Volleyball Québec

Situation A: 37 % : changement de niveau scolaire (secondaire à collégial ou collégial à universitaire)

Nous proposons d'abolir le transfert (ne peut pas être refusé selon la chartre des droits et liberté de la personne). Un mini formulaire (versus bordereau actuel complet) devra être rempli par le joueur, mais sans frais applicable.

Situation B: 14 % : l'ancien club n'offre plus de service pour le joueur

Nous proposons que la demande de transfert doive être effectuée selon les règles, mais sans frais applicable.

Situation C: 28 % : nouvelle offre de service près de la résidence

Situation D: 21 % : désire changer de club

Statu quo : La demande de transfert doit être effectuée selon les règles en vigueur

Rétroaction

Des questions ont été posées en lien avec l'éventuel changement de la politique.

On demande si l'entraîneur pourrait remplir le formulaire de demande de transfert.

Réponse : Oui, cela peut être fait.

On mentionne le fait que si on n'a pas la structure verticale, les joueurs ne sont pas protégés. Donc, le club paie lorsque de nouveaux joueurs arrivent, mais n'a pas de moyen de « retenir » leurs athlètes d'aller jouer ailleurs. C'est un désavantage pour les plus petits clubs qui perdent des joueurs dans les catégories plus vieilles.

Réponse : Cette question est plus en lien avec la définition en tant que telle de la structure verticale que la politique de protection des joueurs. Il faudrait se pencher sur ce point.

On demande si en plus de la protection de joueurs et l'éligibilité à soumettre une application au concours du PAEE il existe d'autres avantages à la structure verticale.
Réponse : Non, ce sont les deux principaux avantages.

On demande si on doit payer un transfert si le club n'offre plus de civil dans la catégorie.
Réponse : Non, selon les nouveaux changements proposés, car cela entre dans la catégorie « l'ancien club n'offre plus de service pour le joueur ».

5.2. Fonds des clubs respectant les règles

Par Caroline Daoust

Rapport de la saison 2015-16 :

- 9 clubs sur 30 n'ont pas payé d'amende au fonds des clubs : Aigles, Carcajou, Drummondville, Everton, Faucons, Lynx masculin, Mousquetaires, Volitives et Voyageurs
- 2660\$: montant des amendes recueilli qui servira à payer les frais d'inscriptions tel que discuté au forum 2015
- Tirage qui servira à déterminer les 8 clubs dont l'affiliation 2016-17 sera couverte par le fonds des clubs.
- Fonctionnement : un coupon de participation par équipe affiliée lors de la saison 2015-16
- Les clubs récipiendaires sont : Aigles, Carcajou, Everton, Faucons, Lynx masculin, Mousquetaires, Volitives et Voyageurs

5.3. Site d'inscription en ligne

Par Caroline Daoust

- Le Volleyball Registration System est le site d'inscription en ligne pour le volleyball au Canada depuis deux ans.
- Les provinces suivantes l'ont utilisé pour la saison 2015-16 : Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoire du Nord-Ouest, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse.
- La traduction sera terminée en juillet pour qu'on puisse l'utiliser en octobre.
- Nous fournirons des guides étape par étape aux clubs.
- Deux clubs « pilotes » utiliseront le portail de club pour la 1^{re} saison.

Rétroaction

On demande quels sont les frais d'administration retenus sur les paiements ?
Réponse : Environ 4%, mais nous vous reviendrons avec le pourcentage exact.

Addendum : Les frais administratifs globaux (constitués des frais PayPal et ceux de Goalline) chargés automatiquement par le système sont structurés avec une portion en pourcentage (2,4%) de la transaction et une portion fixe (0,45\$ par transaction). En comparaison avec le système précédent (frais de 3% par transaction), le système VRS sera plus coûteux pour les transactions de

petits montants, mais moins coûteux pour les transactions aux montants plus importants. Pour avoir une idée de ce que les coûts de VRS représentent selon le montant de la transaction, svp voir le tableau d'exemples ci-dessous qui est indiqué ici sous toutes réserves à titre indicatif seulement.

Montant de la transaction			Frais admin. totaux	% global équivalent
	2,40%	0,45 \$		
20,00 \$	0,48 \$	0,45 \$	0,93 \$	4,65%
75,00 \$	1,80 \$	0,45 \$	2,25 \$	3,00%
100,00 \$	2,40 \$	0,45 \$	2,85 \$	2,85%
500,00 \$	12,00 \$	0,45 \$	12,45 \$	2,49%
1 000,00 \$	24,00 \$	0,45 \$	24,45 \$	2,45%

Les fédérations et Volleyball Canada n'ont pas payé de montant global pour le développement du site. Il s'agira d'un service payable « à l'utilisation ». Les frais de maintenance sont séparés parmi les fédérations provinciales participantes au prorata de leur volume de transactions. Volleyball Québec devra absorber ce coût dans ses opérations afin de permettre l'utilisation de ce nouvel outil à ses membres.

Martin Gérin-Lajoie souligne que le développement du site s'est avéré plus long que prévu, car toutes les provinces émettaient des demandes spécifiques et que la compagnie responsable, Goalline, devait jauger avec celles-ci tout au long du processus. Il mentionne que Volleyball Québec doit changer de site, car le système actuel est plus que désuet. Nous ne disposons d'aucune ressource pour y apporter des modifications puisque la compagnie qu'il l'a créé n'existe plus.

On demande si les clubs seront obligés de passer par le « portail de clubs » pour leurs propres inscriptions.

Réponse : Non, il s'agit d'un outil offert aux clubs pour gérer leurs propres événements, mais ce n'est pas d'une obligation.

On demande pourquoi seuls deux clubs pourront être désignés pour la première année « pilote » pour le portail des clubs.

Réponse : Nous évaluerons si nous pouvons en prendre davantage. Les clubs suivants manifestent leur intérêt à être désigné comme « club pilote » : Club de Volleyball Saguenay, Volley LLL, Voyageurs de l'A-T, Citadins de Vaudreuil, Association Volleyball Laval, Lynx masculin.

5.4. Protocole de match

Par *Nikolas Perron*

Afin de s'assurer d'une meilleure uniformité dans l'ensemble de la province et pour les championnats canadiens, nous reviendrons aux règles initiales en ce qui a trait au protocole.

- Début de match : Les joueurs doivent s'aligner sur la ligne de fond.
- Temps mort : Les joueurs attendent sur la ligne de côté. Ils entrent sur le terrain seulement après que l'arbitre ait sifflé.
- Substitution : Le joueur doit être prêt pour la substitution rapide.
- 3^e manche : On s'aligne sur la ligne de fond pour le changement de côté.
- Fin de match : L'entraîneur doit signer la feuille de match.

Rétroaction

L'arbitre en chef mentionne qu'il est préférable de faire preuve d'uniformité en ce qui a trait au protocole, car c'est plus facile à enseigner aux jeunes arbitres. Cela évite la confusion lors des matchs.

On demande si ces règles seront appliquées à toutes les catégories.

Réponse : Oui pour tous les tournois de Volleyball Québec.

On demande si on pourrait effectuer un seul tirage au début du match lorsque celui-ci compte trois manches obligatoires.

Réponse : Maintien de la règle qui stipule qu'on effectue à nouveau le tirage au sort avant le début de la troisième manche.

On demande s'il y aurait la possibilité de retirer les trois manches obligatoires.

Réponse : Cette règle est en place pour permettre à plus d'athlètes de participer au match.

Comme l'entraîneur signe seulement à la fin du match, il n'a pas l'occasion de vérifier les noms avant et de prévenir des erreurs sur la feuille de match.

Réponse : L'entraîneur pourrait apposer ses initiales sur la feuille de match avant le début de la partie.

5.5. Circuit Québec – Ontario

Par Sylvain Loiseau

Projet pilote dès la saison 2016-17

- 17 ans et moins féminin et masculin
- Un tournoi en février
- Un tournoi en mars
- Invitation en Ontario en décembre

Format de tournoi

- Tournoi sur 2 jours
- 10 équipes (3 Québec, 7 Ontario)
- Sélection des équipes lors du 1^{er} tournoi du circuit de Volleyball Québec
- 1^{er} jour « round robin »
- 2^e jour classement
- Activité complémentaire (clinique ou autre)
- Équipes participantes prennent part au championnat provincial de leur province
- Objectif : Donner des matchs significatifs à nos équipes

Rétroaction

On mentionne que le premier tournoi du circuit n'est pas censé être compétitif.

Réponse : Les circuits sont déjà catégorisés par divisions dès le premier tournoi.

On demande pourquoi le circuit Québec-Ontario s'adresse à la catégorie masculine 17 ans et moins alors que cette catégorie n'est pas offerte lors du circuit de Volleyball Québec.

Réponse : Les équipes 17 ans et moins masculines qui voudraient y participer devront s'inscrire dans le circuit 18 ans et moins. Il n'y a pas de 18 ans et moins en Ontario.

On demande si ces équipes masculines 17 ans et moins devront prendre part aux Championnats provinciaux dans la catégorie 18 ans et moins.

Réponse : Oui

On s'interroge à savoir si les frais du circuit Volleyball Québec sont remboursés si l'équipe se qualifie pour le circuit Québec-Ontario.

Réponse : Non, car les frais du circuit Québec-Ontario seront globalement couverts par le montant initialement payé pour le circuit de Volleyball Québec. Cependant, des frais supplémentaires devront peut-être être chargés pour le tournoi en Ontario.

On s'interroge sur le processus de qualification des équipes de l'Ontario.

Réponse : Il sera similaire à celui du Québec avec un tournoi de qualification.

On se demande s'il y aura un arrimage entre ce nouveau circuit et le calendrier scolaire

Réponse : Oui puisque les tournois seront joués en même temps que les circuits habituels.

Est-il possible de me désister du Circuit Volleyball Québec si je ne me qualifie pas pour le Circuit Québec-Ontario ?

Réponse : Non, il s'agit d'une offre exclusive aux équipes engagées dans le Circuit Volleyball Québec.

Addendum : À la suite du sondage du 22 juin 2016 concernant le format des compétitions en volleyball féminin, puisque la préférence des clubs répondants était largement (75%) en faveur de l'option de 3 tournois invitations en remplacement des 3 tournois du circuit civil, les clubs auront le choix de participer aux tournois invitations de leur choix. Le premier tournoi invitation demeurera celui identifié pour la qualification pour la ligue Québec-Ontario. Notez qu'une équipe qui se qualifie pour la ligue Québec-Ontario et qui choisit d'y évoluer, s'engage à prendre part aux 2 tournois de cette ligue (dont un au Québec et un en Ontario).

Bien vouloir prendre note que les exigences concernant les athlètes féminines en Sport-études demeurent inchangées. Celles-ci devront donc participer à au moins 2 invitations sur 3 et au Championnat Volleyball Québec pour être reconnues espoir.

Notez également que les entraîneurs qui entraînent en 18 ans et moins féminin et qui sont soutenus par le PAEE devront quant à eux participer aux 3 invitations pour demeurer éligibles au PAEE.

On mentionne qu'on devrait séparer les tournois 17 et 18 ans et moins féminins. Avec l'admissibilité des joueurs « lates », il est difficile de compter sur des équipes complètes. Par exemple, l'année dernière, seules six équipes ont participé au Championnat Volleyball Québec 18 ans et moins.

On demande pourquoi la catégorie 17 ans et moins est ciblée pour le Circuit Québec-Ontario.

Réponse : Il n'y a pas de 18 ans et moins en Ontario.

5.6. Championnats nationaux

Constat : On remarque une diminution de l'intérêt de nos membres à participer aux championnats nationaux.

- Une loterie (accès au site)
- Jamais assuré de jouer des matchs significatifs

Propositions qui seront émises à Volleyball Canada

- Lors des championnats nationaux, réserver une division pour les deux finalistes des championnats provinciaux (ne pas faire disparaître les autres divisions)
- Assurer à ces équipes des matchs significatifs
- Déterminer LE champion national
- Objectif : Changer la mentalité des athlètes à l'entraînement (se classer pour participer)

Stratégie

- Lobbying auprès des autres fédérations provinciales (déjà accord avec OVA)

Rétroaction

Les participants au forum semblent en accord avec ces propositions de changement.

Dans l'éventualité où les changements seraient appliqués par Volleyball Canada, serait-il proposé de maintenir l'inscription en janvier ?

Réponse : Oui, mais deux places seraient réservées pour les équipes championnes.

Il est mentionné qu'il est très dispendieux de participer à un championnat canadien, par exemple cela peut coûter jusqu'à 16 000-17 000\$. Les clubs se tournent de plus en plus vers les tournois aux États-Unis, car ils peuvent s'en sortir avec un budget de 9 000\$.

Il est mentionné qu'avant il y avait une « aide financière » pour les équipes qui participaient aux championnats canadiens.

Réponse : Oui, mais cela faisait partie du coût du circuit et il a été demandé d'abolir ce frais.

On demande aux participants du forum ce qu'ils pensent de la politique « stay and play » de Volleyball Canada. On répond qu'on préfère grandement avoir la liberté de choisir où on va dormir, par exemple avoir la possibilité de louer une maison. Il s'agit d'une alternative plus conviviale qui permet de mieux contrôler le couvre-feu. On évoque également qu'on peut trouver de meilleurs tarifs pour les hôtels que ce qui est imposé par la politique « stay and play ». Enfin, on informe les participants que la politique sera en vigueur dès cette année aux championnats canadiens de volleyball de plage.

5.7. Réseau Saute et Frappe

Par Martin Gérin-Lajoie

On débute la présentation avec la vidéo du Réseau Saute et Frappe 2015.

Lancement en 2014 :

- 3 clubs
- une cinquantaine de participants au Réseau

2^e édition en 2015 :

- 5 clubs
- 88 participants au Réseau
- 68% ont poursuivi leur pratique avec des équipes compétitives civiles ou scolaires.

Ce qui est offert par Volleyball Québec

- Organisation de l'événement provincial
- Mentorat offert pour l'intervenant dédié
- Aide à la publicité si le club s'inscrit avant août
 - Communiqué de presse pour hebdomadaires de la région
 - Affiches/dépliants pour tournée dans les écoles
- Nouvelle à la une du site de Volleyball Québec

- Vidéo promotionnelle : 874 vues à date

Il est important de trouver un intervenant pour l'activité. Il peut s'agir d'un jeune entraîneur, d'un étudiant ou même d'un parent bénévole.

Le Réseau Saute et Frappe s'avère un outil de recrutement exceptionnel. 64 garçons de plus en 2015-16 représente 10% des affiliations en masculin au Québec! Volleyball Québec invite les clubs à contribuer à l'augmentation du nombre de joueurs en masculin en joignant le Réseau en 2016 !

Volleyball Québec désire aussi étendre la portée et l'impact positif de l'équipe nationale en sol québécois. Le Réseau Saute et Frappe de Volleyball Québec s'avère une excellente plateforme pour établir un lien de proximité entre les clubs et l'équipe nationale afin de stimuler l'imaginaire de jeunes pratiquants.

L'événement provincial du Réseau Saute et Frappe réalisé en collaboration avec l'équipe canadienne a même eu écho jusqu'à [la Fédération internationale de volleyball](#).

« Le succès survient quand la préparation rencontre l'opportunité. » Ici l'opportunité ce sont les Jeux olympiques. Il faut capitaliser sur la participation de l'équipe canadienne à cette compétition d'envergure et le rayonnement que cela procurera. Nous devons mettre en place des structures d'accueil pour les jeunes garçons qui désireront « essayer » le volleyball.

Rétroaction

On mentionne qu'on devrait parler davantage du Réseau Saute et Frappe sur les réseaux sociaux. Volleyball Québec devrait mettre plus de vidéos de volleyball masculin sur ses plateformes.

On demande si les clubs chargeaient un frais d'inscription pour les participants au Réseau. Réponse du club Essor de Québec : Une cinquantaine de dollars par participant.

Un représentant de club ayant participé au Réseau en 2015 souligne qu'il s'agit d'une expérience mémorable à Gatineau, mais que cela s'avère compliqué pour la logistique. On demande si l'événement ne devrait pas être organisé à un endroit plus central pour faciliter l'accès.

On évoque que l'équipe nationale prendra part à la ligue universitaire masculine division 1 cette année. Serait-il une possibilité d'organiser l'événement provincial lors de leur passage à Montréal ou dans une autre ville ?

On suggère de distribuer des billets pour les matchs universitaires aux participants du Réseau Saute et Frappe.

On dénote que l'événement doit rester au centre national d'entraînement, car les jeunes ont également accès aux installations et aux entraîneurs, bref à l'expérience globale. Cela s'avère peut-être plus compliqué pour la logistique des clubs, mais il s'agit d'une alternative plus bénéfique pour le jeune athlète.

On mentionne qu'il est toujours positif pour de jeunes athlètes d'avoir accès à des modèles. Les athlètes masculins « plus vieux » aimeraient également prendre part à une expérience similaire à l'événement provincial du Réseau Saute et Frappe.

On souligne que les programmes sport-études devraient faire la tournée des écoles primaires pour la promotion du sport.

6. Varia

Intervenants variés

6.1. Circuits Volleyball Québec

On mentionne que de moins en moins de clubs sont intéressés à participer aux Circuits de Volleyball Québec pour les raisons suivantes :

- Il est difficile pour les clubs de prévoir un budget, car ils ne savent pas d'avance où ils joueront en raison du principe de motion-démotion des circuits.
- On souligne l'obligation de participer aux trois tournois
- Les équipes rencontrent souvent les mêmes adversaires.
- Il n'y a pas de phase éliminatoire lors des événements et on dénote un manque d'enjeu pour les équipes.
- Aucune médaille n'est remise lors des tournois du circuit.
- On remarque une lacune en ce qui a trait au décorum lors des événements.

Des pistes de solutions sont proposées par différents intervenants :

Tournois invitations organisés par Volleyball Québec

- On pourrait s'inspirer de la formule offerte en 14 ans et moins avec des tournois invitations.
- Volleyball Québec pourrait fournir un cahier de charge aux organisateurs. Une évaluation de Volleyball Québec permettrait à l'hôte d'être considéré ou non l'année suivante.
- Ce type de tournoi exigerait de limiter le nombre d'équipes participantes. De plus, il faut un nombre minimal de plateaux et ce ne sont plus tous les clubs qui pourront accueillir les événements.

Participation aux tournois invitations organisés par d'autres clubs

- Les clubs mentionnent qu'ils apprécient participer à des tournois invitations organisés par d'autres clubs, car ceux-ci permettent de rencontrer une variété d'équipes en plus d'offrir une ambiance intéressante.
- Des points en vue du classement (seeding) du championnat provincial pourraient être attribués aux équipes selon l'envergure de l'événement auquel ils ont participé.
- Il faudrait porter une attention particulière au système de pointage et il ne devrait pas être uniquement basé sur le nombre de participations d'une équipe.

Événement d'envergure style Omnium

- Expérience plus intéressante pour les équipes.
- Il s'agit d'une alternative plus propice pour les clubs plus éloignés qui peuvent concerner leurs ressources tant humaines que financières pour y participer.

- Ce type d'événement requiert plusieurs terrains et plus de ressources humaines que les circuits traditionnels.

Ligue fermée à 8 ou 12 équipes

- Revenir à une ligue fermée à l'instar de ce qui était proposé dans les années 90. Il s'agirait d'une ligue « d'excellence » qui regrouperait les meilleures équipes.
- Les équipes pourraient se qualifier à l'occasion de l'Omnium Volleyball Québec Vert et Or qui a lieu début novembre.
- Cela impliquerait que les équipes soient en mode « performance » dès novembre, ce qui n'est habituellement pas le cas.
- Les équipes pourraient se qualifier à partir de critères de sélection à l'instar de la ligue juvénile scolaire division 1 (structure verticale, performances antérieures, etc.)
- Il faudrait créer des alternatives pour les équipes qui ne se seraient pas qualifiées.
- Si les bonnes équipes évoluent dans un circuit parallèle, il est plus difficile de jouer des matchs pour faire évoluer les athlètes.

Circuit à la carte avec un nombre maximal de places disponibles

- Pas d'obligation de prendre part aux trois tournois.
- Si les plateaux sont déterminés à l'avance dans des régions plus éloignées, les équipes décideront de ne pas y participer.

Renseignements émis par Volleyball Québec :

- L'aspect positif des circuits est que l'inscription n'est pas basée sur le principe du « premier arrivé, premier servi ». Ainsi, on ne limite pas le nombre d'équipes pouvant y prendre part.
- Dès octobre, les sites de compétitions sont annoncés. Toutefois, il est impossible de déterminer le nombre de plateaux nécessaires avant la fin des inscriptions aux circuits.
- Les compétitions doivent s'autofinancer. Il s'agit d'activités avec une obligation de moyens.
- Des sondages de satisfaction sont envoyés chaque fin de saison, mais le taux de réponse est souvent faible.
- Les athlètes évoluant au sein des programmes sport-études sont tenus de participer à une « ligue d'excellence fédérée ».

Autres points :

- On souligne qu'il faut penser différemment pour le masculin et pour le féminin, car le contexte est différent, notamment en lien avec le nombre d'équipes participantes.

- Les entraîneurs souhaitent davantage de flexibilité pour déterminer leur calendrier.
- Il faut se demander si on a la capacité de plateaux pour répondre à nos ambitions.

Afin de recueillir leur opinion sur le format de compétitions pour les catégories féminines 15, 16 17 et 18 ans et moins pour la saison 2016-2017, un sondage sera envoyé à tous les responsables de clubs.

6.2. Ballons

On mentionne qu'il est difficile de jouer avec des ballons de trois marques différentes pendant la saison. Existe-il des solutions pour pallier à ce problème ?

Réponse : Les commandites permettent à Volleyball Québec de se doter de moyens et d'ainsi offrir plus de services à l'ensemble de la communauté. Cette réalité est similaire pour la fédération canadienne et le RSEQ, également liés à des ententes de commandites avec des fournisseurs de ballons.

7. Mot de la fin

Par Martin Gérin-Lajoie

Martin Gérin-Lajoie remercie les participants d'avoir pris part à cette activité et d'avoir partagé leurs opinions. Il leur rappelle que la communication est importante en tout temps et qu'elle ne s'arrête pas au forum.